




La collecte sélective des médicaments périmés et non utilisés est nécessaire.


Pour votre sécurité, ainsi que celle des autres.

Les médicaments périmés et non utilisés n'ont pas leur place dans votre armoire à pharmacie. Leur consommation peut nuire à votre santé. Il est donc préférable de les éliminer après leur date de péremption. Pour certains médicaments, la durée de conservation est limitée après l'ouverture du conditionnement. Pour votre sécurité personnelle et celle des autres qui pourraient être en contact avec des médicaments périmés et non utilisés, vous ne pouvez pas les jeter de n'importe quelle manière. Voilà pourquoi il est important que vous sépariez ces médicaments des autres déchets ménagers.

Le secteur pharmaceutique, en collaboration avec les autorités, offre une solution.



En collaboration avec les régions, le secteur pharmaceutique a élaboré une solution gratuite pour le patient. Laquelle ? Tous les pharmaciens vous offrent la possibilité de ramener vos médicaments périmés et non utilisés dans leur officine. Le pharmacien les collecte dans une boîte spécialement conçue à cet effet. Les grossistes-répartiteurs reprennent ces boîtes, après quoi elles sont détruites. Toute l'opération est financée par les entreprises pharmaceutiques, avec le soutien des pharmaciens.



Avec votre aide et avec ce guide de tri !

Evidemment, cette solution ne peut fonctionner que si vous participez ! Contrôlez donc régulièrement votre armoire à pharmacie. Rapportez vos médicaments périmés et non utilisés sans la boîte et sans la notice chez votre pharmacien. Ce dernier répondra volontiers aux questions que vous vous posez.

Grâce au guide de tri à l'intérieur de ce dépliant, vous saurez exactement comment trier vos médicaments.

Merci pour votre collaboration !

Une initiative commune des pharmaciens, des grossistes-répartiteurs, de l'industrie du médicament et des autorités régionales.

Pour plus d'info : www.bonusage.be
Questions ou remarques ? info@bonusage.be



Médicaments périmés et non utilisés ? Votre pharmacien les récupère !

Je trie, je participe !

Une initiative commune des pharmaciens, des grossistes-répartiteurs,
de l'industrie du médicament et des autorités régionales

info@bonusage.be
www.bonusage.be

pharmacien ✓

Médicaments sans la boîte et sans la notice



Pilules, suppositoires et capsules non consommés dans leurs blisters

Restes de pommades dans leurs tubes

Restes de sirops et médicaments liquides (gouttes pour le nez - les oreilles) dans leurs flacons

Restes de sprays et d'aérosols dans leurs flacons

~~pharmacien~~

Emballages vides de médicaments

Non médicaments



Bouteilles en verre vides

Blisters et emballages en plastique vides

Papier et boîtes en carton

Restes de pesticides, herbicides, engrais artificiels, produits chimiques

Alimentation particulière (pour adulte et pour bébé), plantes et vitamines



verre, p. ex. bulles à verre



déchets ménagers



vieux papiers, p. ex. parc à conteneurs ou collecte sélective en porte-à-porte



parc à conteneurs



déchets ménagers